NABNI نبني

نبني جزائرنا على أفكار جديدة

Notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées

PLAN أبدأ (2016-2018)

Dix chantiers d'urgence en Trois ans pour éviter l'iceberg

Nous avons une dernière fenêtre d'opportunité pour réformer ne la perdons pas !

Démarrer les réformes difficiles :

Chantier n° 6 : Amorcer -avant qu'il ne soit trop tard- la refonte du système de redistribution sociale en lançant un programme de transferts monétaires directs ciblé vers les plus démunis.

Introduire un système national de ciblage des transferts sociaux vers les plus démunis, et mettre en place un programme de transferts monétaires directs aux ménages démunis pour les **compenser de l'augmentation des prix de l'énergie et autres biens subventionnés** (ces transferts pourraient être liés à des programmes dans l'éducation, la formation ou la santé). Cette grande réforme budgétaire des transferts sociaux permettra, à terme, de rendre le **système de redistribution plus efficace**, moins coûteux et plus juste car mieux ciblé. Elle permettra en outre de s'assurer que **l'augmentation des prix de l'énergie et autres biens de consommation aujourd'hui subventionnés n'affecte pas les ménages les plus défavorisés**.

Ce chantier **consiste en une réforme budgétaire et** comporte deux volets : le premier **vise à améliorer le ciblage des transferts sociaux** et de tous les programmes d'aide de l'Etat afin d'améliorer l'efficacité et l'équité du système national de redistribution des richesses. Le second volet porte sur la mise en place d'un **programme de transferts monétaires directs** dont bénéficieront plusieurs tranches de la population, afin de compenser les ménages les plus défavorisés des augmentations des prix de l'énergie et de la baisse des subventions que prévoit le chantier suivant.

Mise en place d'un système national de ciblage des aides et transferts sociaux :

- Sur un horizon de trois ans, **un système national d'information et d'identification des ménages nécessiteux** du soutien de l'Etat sera mis en place. Il sera adossé au projet national de **numérisation de l'Etat civil** (et de carte d'identité numérique) ainsi qu'à tous les programmes de protection sociale (**système Chifa**, etc.). Selon les catégories de population (chômeurs, étudiants, ménages démunis dans les quartiers urbains défavorisés ou dans le rural, veuves, etc.), le système national identifiera et rassemblera toutes les

aides auxquels peuvent prétendre les concernés. Il inclura aussi les programmes de **logement social**.

- La mise en place de ce fichier national, qui sera mis à jour tous les deux ans, devra se faire de manière progressive en débutant par 5 à 7 Wilayas pilotes, de taille moyenne et de structure démographique variée (urbaines, rurales, Hauts-Plateaux, Grand Sud, etc.).
- **L'identification des ménages** se fera dans un premier temps par les cellules de proximité de l'Agence de Développement Social et sera suivie d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages ciblés qui seront réalisées par des entités indépendantes des cellules. En parallèle, un système de ciblage et d'identification des populations les plus démunies sera mis en place sur la base de l'enquête ménages 2011 couplée aux données du recensement 2008.
- La fréquence des enquêtes ménages de l'ONS (Office National des Statistiques) et du recensement devra être augmentée afin de pouvoir mettre à jour régulièrement ce fichier. Des méthodes statistiques éprouvées seront mises à contribution (*proxy means testing*) pour identifier les ménages nécessiteux ou les citoyens qui pourraient bénéficier des différents programmes d'aide de l'Etat. En parallèle, des moyens de recours seront mis en place, ainsi que des équipes d'audit et de vérification des conditions d'éligibilité des bénéficiaires.
- **Ce système national de ciblage représentera la colonne vertébrale du système national de redistribution**, de transferts sociaux et de lutte contre la précarité. Tous les programmes de soutien de l'Etat envers les plus démunis s'adosseront à ce fichier national pour mieux cibler les populations réellement éligibles.

Introduction d'un programme de transferts monétaires aux ménages démunis :

Sur le modèle d'expériences réussies ailleurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Turquie, Maroc, etc.), **un programme de transferts monétaires directs sera mis en place à l'horizon 2017**. Il ciblera plusieurs tranches de la population, afin de compenser les ménages les plus défavorisés des augmentations des prix de l'énergie et de la baisse des subventions que prévoit le chantier 8 mais aussi comme **système de redistribution et de protection contre tout choc sur leur pouvoir d'achat**.

Le montant des transferts ainsi que les tranches de population qui pourraient en bénéficier devront être fixés suite à une **analyse des besoins, des implications budgétaires et des situations de précarité que subit une partie de la population. L'idée est qu'une partie importante des ménages (autour de 30%) puissent bénéficier de ces transferts.**

Impacts attendus:

A terme, le montant global des transferts sociaux devrait ainsi être mieux maitrisé, plus juste et équitable car il touchera les franges de la population qui en ont le plus besoin. Ce nouveau système de distribution pourra service également à absorber les chocs conjoncturels sur le pouvoir d'achat des tranches les moins aisées de la population et développer des programmes

sociaux dans la santé et l'éducation. Grâce à ce système de ciblage, il sera enfin possible de dé corréler politique de redistribution sociale et prix à la consommation des biens courants.

Institutions responsables : Ministère des Finance, Office Nationale des Statistiques et Ministère de l'Intérieur, ainsi que les Ministères sectoriels concernés.